

MESURES PARTICULIERES RELATIVES A LA PRIME 2021

Comme vous l'avez remarqué cette année, vous n'avez pas reçu de note concernant l'année 2021.

L'année 2020 est la dernière année soumise à la notation.

En début d'année 2021 votre évaluation est basée sur des objectifs à atteindre.

POUR LA PRIME DE L'ANNEE 2021 DONT VOUS AVEZ PERCU UN ACOMPTE DE 350€ EN NOVEMBRE 2021, LE CALCUL RESTE INCHANGE

LA PRIME TOTAL SANS ABSENCE

Indice Majoré Décembre 2021	x	Coefficient de votre note	x	Valeur du point	=	Prime 2021 avec l'acompte
--------------------------------	---	------------------------------	---	--------------------	---	------------------------------

-Prenez l'indice majoré que vous aviez en décembre 2021 (**attention pour les soignants, il faut prendre en compte l'indice de revalorisation des grilles Ségur effectif en octobre 2021 mais que vous avez perçu avec effet rétroactif en décembre pour la catégorie A et les aides-soignants et en janvier pour la catégorie B**)

-Vous multipliez cet indice majoré par le coefficient de votre note 2020 majoré de 0.25 points

-Multipliez ensuite par la valeur du point qui est de **0.3942** cette année.

LA PRIME TOTAL AVEC ABSENCE L'OPERATION

Si vous avez eu des absences utilisez la formule indiquée plus bas (**les absences concernant un arrêt maladie suite à une contamination au COVID n'entraînent pas de jour de carence ni d'impact sur la prime. Il faut juste que votre arrêt soit bien identifié COVID envoi du test PCR positif à votre correspondant au bureau du personnel**).

Pour le moment nous n'avons pas d'information concernant les règles qui seront fixées pour calculer le montant de la prime 2022.

Dès que nous aurons des informations nous vous les communiquerons.

La prime de service de l'année 2021 sera versée sur la paie du mois de mars 2022.

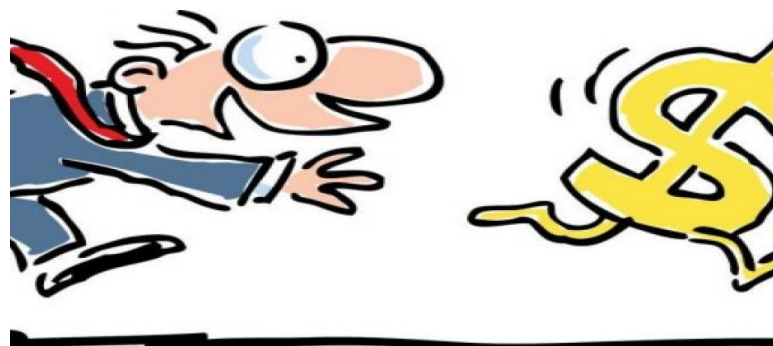
La valeur du point est fixée à : 0,3942€

NOTE	COEFFICIENT	NOTE	COEFFICIENT
12.50	1	19.00	10
13.00	2	19.50	11
13.50	3	20.00	12
14.00	4	20.50	13
14.50	4	21.00	14
15.00	5	21.50	15
15.50	5	22.00	16
16.00	6	22.50	16
16.50	6	23.00	17
17.00	7	23.50	17
17.50	7	24.00	17
18.00	8	24.50	17
18.50	9	25.00	17

Le coefficient des notes arrêtees au quart de point correspond a celui fixé pour la note établie au demi-point immédiatement supérieur.

Exemple : une note a 17.75 a le coefficient de 8 (coefficient appliqué à la note 18)

Lors du calcul final de votre prime penser à déduire l'acompte de 350€ versé en Novembre 2021.



CALCUL DE LA PRIME AVEC DES ABSENCES

Montant de la prime X $(170 - \text{Nb de jours d'absences}) = \text{Votre prime}$

170

Si vous avez besoin de renseignements n'hésitez pas à nous contacter

SECTION SUD SANTE SOCIAUX DU GROUPEMENT HOSPITALIER SUD

Tel : 04.78.86.57.78 / 36.57.7

Mail : ghs@sudsantesociaux69.org

Emplacement : bâtiment 2M en bas de l'escalier du pavillon médical

